

---

**CERTIFICAT D'ACCRÉDITATION**

---

**Bureau Veritas Canada (2019) inc.  
Bureau Veritas  
2690, rue Dalton  
Québec (Québec) G1P 3S4**

Numéro de laboratoire : 276

Service à la clientèle externe : Oui  Non 

Selon les dispositions de l'article 118.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et conformément aux normes et exigences du Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs incluant la Norme internationale ISO/CEI 17025:2005, le détenteur de ce certificat est habilité à réaliser les analyses pour les paramètres précisés dans sa portée d'accréditation<sup>1</sup>.

Date d'entrée en vigueur	Date d'échéance
2025-02-11	2030-02-10

Le présent certificat, valide pour la période indiquée, est soumis aux règles et procédures établies et demeure la propriété du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Pour le ministre,



Stéphane Lavoie, directeur général  
Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec

**Environnement,  
Lutte contre  
les changements  
climatiques,  
Faune et Parcs**

**Québec** 

<sup>1</sup> La portée d'accréditation est disponible au <https://www.ceaeg.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/portee-accreditation/276-portee.pdf>.